L'AMOUR DES OISEAUX D'HAUTMONT ET ENVIRONS

Organise son :

EXPOSITION ANNUELLE 2012

<u>Lieu</u> : Complexe sportif de M.C A
(Maubeuge Construction Automobile)
Route de Neuf Mesnil 59750 FEIGNIES

<u>Enlogement</u> le mardi 27 novembre 2012 de 9h00 à 22h00
<u>Jugement</u> le mercredi 28 novembre 2012
<u>Vernissage</u> le jeudi 29 novembre 2012 à 19h00
<u>Ouverture aux publics</u> les 30 novembre, 01 et 02 décembre 2012
de 9 h 00 à 18 h 00

SOMMAIRE

Le règlement de l'exposition

La feuille d'enlogement à l'exposition

La feuille d'enlogement à la bourse

Les tableaux des classes sont téléchargeables sur le site de notre fédération
www.ffo.asso.fr//
Dans la rubrique téléchargement (partie gauche de l'écran)

ENTREE GRATUITE

Buvette et Petite Restauration sur place

Sous l'égide du comité d'entreprise de M.C.A, de la ville d'Hautmont
Et la fédération Française d'Ornithologie

Madame, Monsieur, le ou la président(e)

FPNM

Siège social : 161 rue Jules Campagne 59330 HAUTMONT

Chers amis éleveurs

Objet : Programme de notre exposition annuelle 2012.

Je vous envoie les différents documents administratifs concernant notre exposition annuelle 2012 organisé par notre club. Nous espérons vivement que vous y participerez ainsi que l'ensemble des membres de votre société

Pour retirer de nouveaux dossiers, vous pouvez contacter Monsieur DEMOUSTIER Philippe au 03/61/99/87/05 ou 06/19/88/79/28, en cas d'absence n'hésitez pas à laisser votre message et vos coordonnées ou par courrier 161 rue Jules Campagne 59330 HAUTMONT.

Vous pouvez également le joindre sur internet à l'adresse suivante :
Phil.DEMOUSTIER@hotmail.fr

En espérant une réponse favorable de votre part, veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes sentiments les plus sincères.

Fait à Hautmont, le 5 septembre 2012

Le comité de

L'AMOUR DES OISEAUX

D'HAUTMONT ET ENVIRONS

Pièces jointes :
- Programme de l'exposition
- Feuilles d'enlogement

PS : Je vous joins les coordonnées GPS de la salle : route de Neuf Mesnil 59750 FEIGNIES (entrée fournisseurs visiteurs)

attention : enlogement le mardi 27 novembre 2012 de 09h00 à 22h00
jugement le mercredi 28 novembre 2012

REGLEMENT DE L'EXPOSITION 2012

Article 1 :

Notre exposition aura lieu au complexe sportif de M . C . A (Maubeuge. Construction. Automobile) route de Neuf Mesnil 59750 FEIGNIES, avec la collaboration de la ville d'Hautmont du Mardi 27 novembre 2012 au Dimanche 02 décembre 2012.

Article 2 :

Tous les oiseaux bagués au nom de l'exposant sont admis au concours PROPRE ELEVAGE (A, B, D). Pour la classe LIBRE (C) les oiseaux bagués ou non peuvent être présentés

Toutes les fédérations sont les bienvenues à condition que celles-ci fassent parties de la C O M, c'est à dire F F O, U O F, A O B, C D E, R O F A P…

Conformément à la législation en vigueur, aucun INDIGENE non bagué ne pourra être présenté, étant donné que le transport de ceux ci en France est interdit.

IMPORTANT : Pour notre exposition, nous utiliserons les classes 2011 de la FFO, Elles peuvent être téléchargées sur le site de la fédération.

PETITS RAPPELS :

INDIVIDUEL : un seul oiseau
DUO : deux oiseaux identiques
STAM : quatre oiseaux identiques
COUPLE : un male et une femelle de la même race

Les classes : La classe A ce sont les jeunes de son propre élevage
La classe B ce sont les vieux de son propre élevage
La classe C ce sont des oiseaux non bagués ou pas de son élevage

En classe A : on peut jouer en INDIVIDUEL, en DUO, en STAM
En classe B : on peut jouer en INDIVIDUEL et en DUO
En classe C : on ne peut jouer qu'en INDIVIDUEL

Article 3 :

Les feuilles d'engagement 2012 sont délivrées par la société. Elles seront remplies par l'éleveur puis vérifiées par le comité de contrôle à l'enlogement.

L'enlogement s'effectuera le mardi 27 novembre 2012 de 9 h 00 à 22 h 00.

Il sera demandé la somme de 1, 25 euros par oiseau, 2, 50 euros pour les duos et 5 euros pour les stams et de 3 euros pour le palmarès (le palmarès est obligatoire).

Article 4 :

Les exposants devront apporter leurs oiseaux dans des cages type standard réglementaires.

Pour les postures, vu les difficultés de se procurer facilement des cages pour chaque catégorie, il sera admis des cages de concours autres que celles normalement imposées.

Les cages devront être très propres, les cages sales ou non conformes au standard seront refusées à l'enlogement.

L'exposant devra prendre soin de donner à boire et à manger pour une durée de 24 h 00, puis le comité organisateur prendra soin des oiseaux néanmoins il ne sera pas responsable des ACCIDENTS, PERTES, VOLS, MORTALITE.

Tout oiseau suspect de maladie sera refusé à l'enlogement, entre l'enlogement et le délogement il sera mis dans une autre salle et l'exposant devra le reprendre dans les 48 heures.

Article 5 :

Il sera formellement interdit de remplacer un oiseau par un autre dans une cage au cours de l'exposition.

Article 6 :

Le classement de l'exposition :

Tout exposant ayant présenté au moins douze oiseaux participera au classement général.

Ce classement général sera établi sur les 8 meilleurs pointages de chaque exposant, les ex æquo seront départagés par un neuvième, voir un dixième oiseau…

Le classement est calculé sur les huit meilleurs pointages en classe A, B, C sauf pour les oiseaux de chant sans distinction de catégorie, tous les exposants seront récompensés d'un lot, d'un diplôme et d'un souvenir du club.

Article 7 :

Le jugement sera effectué par des juges fédéraux Belges et Français désignés par le comité organisateur en la salle pré citée, le mercredi 28 novembre 2012.

TOUT OISEAU AYANT UNE BAGUE QUE L'ON PEUT ENLEVER SERA DISQUALIFIE.

TOUT OISEAU AYANT ETE COLORE EXTERIEUREMENT ENTRAINERA LA DISQUALIFICATION DE L'ELEVEUR.

Si un litige de fraude se présentait, le bureau s'engage à la disqualifiera l'éleveur fraudeur et une lettre d'avertissement sera envoyée à la commission des juges et à l'organisme où ce dernier est affilié.

Article 8 :

Le contrôle du numéro de souche pourra être effectué sur les oiseaux primés après le jugement sauf pour les oiseaux primés en libre.

Article 9 :

CESSION / ECHANGE

Seuls les éleveurs dont le club est représenté à l'exposition et les exposants peuvent inscrire des oiseaux à la bourse.

Le nombre d'oiseaux n'est pas limité.

Article 10 :

Les sujets exposés pourront être cédés, mais il faut le signaler sur la feuille d'enlogement. Si l'éleveur ne veut plus le céder, l'exposant doit le faire savoir au comité d'organisation le plus rapidement possible.

Il ne sera admis que des oiseaux de concours et pas plus de deux par cage (ces derniers doivent être identifiables). Cela permettra une meilleure organisation pour le responsable de stand et une plus belle harmonie à notre exposition.

L'enlogement de ces oiseaux peut se faire dès l'enlogement au concours et jusqu'à dimanche midi avec la fiche de bourse 2012 complétée par l'éleveur.

Un prélèvement de 10% sera relevé sur le montant des cessions pour prévenir les frais d'organisation. Aux éleveurs de prévoir les montants avec ou sans majoration.

Les coordonnées de l'éleveur cédant des oiseaux seront transmises à l'acquéreur.

Article 11 :

L'exposition sera ouverte au public les vendredi 30 novembre 2012, samedi 01 décembre 2012 et le dimanche 02 décembre 2012.

Article 12 :

La remise des prix aura lieu le samedi 01 décembre 2012 à partir de 19 h 00 en la salle pré citée

Article 13 :

Les oiseaux seront délogés après le mot du président, le dimanche 02 décembre 2012 vers 19 h 00 par les membres du comité organisateur. Aucune dérogation ne pourra être accordée

Article 14 :

Du fait de sa participation, l'exposant approuve le règlement et accepte de s'y conformer sans réserve

Le Président Actif
Monsieur PECQUERIAUX Jacques
Affiliée à la fédération française d'ornithologie

attention : enlogement le mardi 27 novembre 2012 de 09h00 à 22h00
jugement le mercredi 28 novembre 2012

Signature de l'exposant

L'AMOUR DES OISEAUX D'HAUTMONT ET ENVIRONS

FEUILLE D'ENGAGEMENT CONCOURS

Je soussigné Mr. Mme. Mlle : ……Prénom……

Adresse : ……..…Code postal : ……

Ville …… ☎ …….. Société…….....….

Fédération 1 ……N°Souche 1……Fédération ……N°Souche 2.....

	Catégorie A/B/C	Section	Classe	Désignation de l'oiseau	Réservé au secrétariat
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					
13					
14					
15					
16					
17					
18					
19					
20					

INFORMATIONS :

Pour les Stams, les duos et les couples mettre une <u>accolade rouge pour</u> les oiseaux inscrits sur les lignes consécutives.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le secrétaire DEMOUSTIER Philippe par E-mail : Phil.DEMOUSTIER@hotmail.fr

L'AMOUR DES OISEAUX D'HAUTMONT ET ENVIRONS

F
LE
D'EN

GAGEMENT CONCOURS

	Catégorie A/B/C	Section	Classe	Désignation de l'oiseau	Réservé au secrétariat
21					
22					
23					
24					
25					
26					
27					
28					
29					
30					
31					
32					
33					
34					
35					

Certifie avoir pris connaissance et accepter sans réserve le règlement de l'exposition.

Nombre d'oiseaux engagés

INDIVIDUEL ……. X 1.25 € = Euros (cages fournies par le participant)
DUO …….X 2.50 € = Euros (cages fournies par le participant)
COUPLE …….X 2.50 € = Euros (cages fournies par le participant)
STAM ……..X 5.00 € = Euros (cages fournies par le participant)
PALMARES 3,00 Euros (obligatoire)

TOTAL : ……..Euros

Signature de l'exposant Signature du comité

INFORMATIONS :

Pour les Stams, les duos et les couples mettre une accolade rouge pour les oiseaux inscrits sur les lignes consécutives.

ignement, vous pouvez contacter le secrétaire DEMOUSTIER Philippe par E-
DUSTIER@hotmail.fr

L’AMOUR DES OISEAUX D’HAUTMONT ET ENVIRONS

FEUILLE ENCAGEMENT BOURSE

Je soussigné Mr. Mme. Mlle : ……..… Prénom :……

Adresse : ..... ……

Code postal : …….Ville : ……Société :……

Fédération 1 :……N°Souche 1 : ……Fédération 2 …….N°Souche 2 : …....

N° Cage	DESIGNATION DE L'OISEAU MAXIMUM 2 OISEAUX PAR CAGE	Sexe M / F	Année	N° de bague	N° souche	Prix de vente	Réservé Organisateur
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							

L’AMOUR DES OISEAUX D’HAUTMONT ET ENVIRONS

FEUILLE ENCAGEMENT BOURSE

N° Cage	DESIGNATION DE L'OISEAU MAXIMUM 2 OISEAUX PAR CAGE	Sexe M / F	Année	N° de bague	N° souche	Prix de vente	Réservé Organisateur
10							
11							
12							
13							
14							
15							
16							

Nombre d’oiseaux enlogés		Signatures
Nombre d’oiseaux rendus		Signatures
Total vendu :	Euros	
Frais de gestion 10% :	Euros	
Montant dû à l’éleveur :	**Euros**	

Signature de l’éleveur